

VAL-DE-BONNIEURE

BULLETIN MUNICIPAL | # 9 | DÉCEMBRE 2022



Commune de
Val-de-Bonnieure



Bonjour à tous,

Je suis très heureuse de vous retrouver pour partager avec vous ce 9^e numéro du bulletin municipal.

Une nouvelle année s'achève, certains d'entre nous attendent 2023 avec impatience afin de trouver la sérénité et d'autres moins optimistes se disent que la conjoncture actuelle n'est pas signe d'apaisement.

Nous espérons à travers ce bulletin que vous pourrez vous évader un moment, en découvrant les différentes activités de la commune de ces 6 derniers mois.

Le bilan financier est positif, de nombreux travaux de rénovation sur les bâtiments communaux ont pu être réalisés ainsi que des travaux de voirie, des interventions de professionnels pour la tonte, le fauchage et l'élagage au lamier. Un nouveau véhicule utilitaire, pour les agents, a été acheté.

En attendant la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le 8 janvier prochain, je souhaite que ce temps de fêtes soit pour vous un moment de bonheur et de solidarité partagée, entourés des vôtres.

Aurélie Lacroix,
mairie de Val-de-Bonnieure

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences. »

Françoise Dolto

EN BREF

ILLUMINATIONS DE NOËL

Lors du conseil municipal de septembre et en lien avec les restrictions énergétiques qui se profilent aux portes de l'hiver, nous avons décidé de maintenir les illuminations de Noël afin de conserver ce moment de magie, significatif des fêtes de fin d'année, tout en diminuant la durée. Les guirlandes, installées par le SDEG mi-décembre seront retirées début janvier. L'extinction de l'éclairage public étant modifié depuis avril, tout sera éteint à 22h.

MARCHÉ PLACE JOUBERT

Le marché de la commune a lieu tous les vendredis de 8h à 12h30. Deux commerçants sont déjà installés depuis de très nombreuses années : l'EURL MG / fruits et légumes (Maria Fernandes Vitoria) et la Poissonnerie Lagarde .

« Au marché de la Volaille » (Vincent Dumontet / Mansle) et le GAEC des Épardeaux (famille Letellier / viande de bœuf et veau) sont venus étoffer les étals du marché depuis cet automne.

À noter, un autre changement en perspective : Denis et Nicole Lagarde (Poissonnerie Lagarde) partent en retraite en décembre et sont à la recherche d'un repreneur pour le marché de St-Angeau.



Bulletin municipal de Val-de-Bonnieure



- Directrice de publication : A. Lacroix
- Textes : M. Etienne, N. Guillaumin-Pradignac, A. Lacroix, J-Y. Morellec, F. Pierre
- Charte graphique & mise en page : N. Guillaumin-Pradignac
- Imprimé en 700 exemplaires par Médiaprint (Chasseneuil/B¹⁶)
- Dépôt légal : décembre 2022

Mairie de Val-de-Bonnieure , 2 place Arsène Roudy,
Saint-Angeau, 16230 Val-de-Bonnieure
05 45 39 21 45
mairie@valdebonnieure.fr
www.valdebonnieure.fr

LES ÉQUIPES DU SERVICE TECHNIQUE ET ENFANCE

Depuis la rentrée scolaire, l'équipe en charge de la garderie, ménage, cantine, bus et aide aux enseignants a repris le rythme effréné des journées scolaires et péri-scolaires. La commune a dû recruter Christine Sponem (habitante de la commune) pour assurer le remplacement d'un agent en arrêt maladie.

Quant au service technique, l'équipe a été rapidement incomplète car dès la fin septembre, elle s'est retrouvée à seulement trois agents, dû à un arrêt de leur collègue jusqu'à fin novembre. Aujourd'hui l'équipe dirigée par Philippe Quéron compte Anthony Rimbaud (titulaire), Thierry Marchand et Joël Monnereau (contractuels). Malgré les arrêts de travail, l'équipe a pu faire face à toutes les missions qui leur étaient demandées, en plus des nombreux imprévus.

VENTE DE LA MAISON RUE DES ST-AMANTS

La maison 68 rue des Saints-Amant a trouvé acquéreur. Un couple avec un enfant l'ont achetée pour 88 000 € et nous attendons de finaliser la vente devant le notaire en début d'année. L'achat initial avait été fait par l'EPF à 95 000 €. La parcelle a été divisée et la commune sera bientôt propriétaire d'une parcelle qui agrandira la cour de l'école. La commune devra donc verser à l'EPF, la différence plus les taxes pour ce terrain.

BROYAGE DES SAPINS, APRÈS LES FÊTES DE NOËL

Comme les années précédentes, la commune organise la collecte des sapins de Noël après les fêtes. Un espace sera installé place de la Poste les 3 premières semaines de janvier : vous pourrez y déposer vos sapins. Pensez bien à enlever toutes les décorations et les supports. Les dates précises seront diffusées sur Panneapocket.



ACHAT D'UN VÉHICULE UTILITAIRE

Pour la bonne gestion du matériel roulant de la commune, il convient de procéder régulièrement au remplacement des véhicules trop anciens.

La commune a commencé, en 2021, par l'acquisition du camion benne Renault (26 650 € HT) afin de remplacer l'ancien camion benne Mitsubishi.

En novembre 2022, un Renault Kangoo de 2015 a été acheté au prix de 10 459 € HT. Véhicule polyvalent, il sera utilisé aisément par tous les agents et les élus pour tous les déplacements (courses, réunions, formations...).

Il faudra prévoir, dans les prochaines années, de remplacer le camion Opel rouge et ce, peut-être pour un véhicule électrique.



DÉPART DE SOPHIE ROULLET

Sophie Roulet installée dans la commune depuis 2012, conseillère municipale depuis 2020 et naturopathe exerçant quelques jours par semaine dans l'ancienne mairie de St-Amant-de-Bonnieure, déménage pour s'installer, avec sa famille, dans le département du Lot-et-Garonne. Nous la remercions pour son investissement à Val-de-Bonnieure et lui souhaitons beaucoup de bonheur dans cette nouvelle aventure.



Pensez à utiliser le site Internet du service public www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

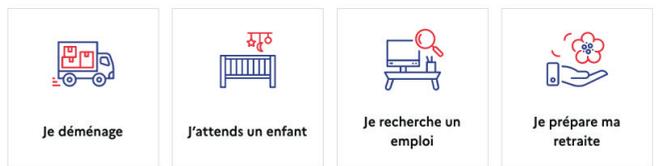
► pour avoir toutes les informations sur vos droits, suivant votre situation personnelle :

- PACS,
- mariage,
- naissance,
- aides diverses,
- retraite,
- etc.

► pour accéder aux formulaires que vous pouvez compléter en ligne :

- inscription sur les listes électorales,
- carte nationale d'identité,
- passeport,
- urbanisme (déclaration préalable, permis de construire)
- etc.

Bienvenue sur le site officiel d'information et de démarches administratives



Vous êtes dans une autre situation ? →

L'ESPACE FRANCE SERVICES DE MANSLE

Situé au sein du Centre Social Culturel et Sportif du Pays Manslois, l'Espace France Services accueille et accompagne tous les jours, avec ou sans rendez-vous, les habitants pour leurs démarches administratives. Trois agents sont présents dans cet espace afin de répondre à toutes vos questions.

- Des démarches dans un lieu unique avec plusieurs partenaires de l'État : Pôle emploi, Direction des finances publiques, CAF, CPAM, MSA, retraite, Justice, Logement.
- Accès à des postes informatiques en libre-service et à un accompagnement au numérique.
- Aide pour les démarches en ligne



France services

► Heures d'ouverture :

- Lundi / mercredi / jeudi : 9h-12h + 14h-18h
- Mardi : 14h-18h
- Vendredi : 9h-12h + 14h-17h30

► France services : 21 rue Martin, 16230 Mansle

tél. 05 45 20 72 08 | mansle@france-services.gouv.fr

PANNEAU POCKET : POUR COMMUNIQUER ENTRE NOUS



La commune utilise l'application Panneau Pocket pour vous transmettre en direct, toutes les informations importantes émanant de la mairie ou de la Préfecture. Cet outil nous permet, par exemple, de vous annoncer les coupures de réseaux, les animations et vous fournir la liste des contacts utiles. Pour ceux d'entre vous qui n'ont pas de smartphone, il est possible de consulter cette application sur ordinateur. N'oubliez pas que nous sommes là pour vous aider à l'installer sur votre téléphone ou votre ordinateur. N'hésitez donc pas à nous contacter.

RETOUR SUR...

OCTOBRE ROSE



Pour la seconde année, la commune s'est engagée, en partenariat avec la Maison de Santé et les associations volontaires, dans l'opération Octobre rose en faveur de la prévention et de la sensibilisation au cancer du sein. Le temps fort a eu lieu dimanche 23 octobre au terrain des Ramiers (ancien terrain de foot de Sainte-Colombe). La journée a commencé en douceur par un atelier de yin yoga avec Christelle Bonnenfant, relaxologue (Bulles détente, Gond-Pontouvre). Il était possible de pratiquer le tir à l'arc avec les archers et sarbatins du Val-de-Bonnieure, toute la journée. L'après-midi était tonique avec une marche de 7,5 ou 12 km et la possibilité de s'initier à la marche nordique (Club de Luxé).

Plus d'une centaine de personnes est venue soutenir la cause et participer à la marche. Au retour, les marcheurs ont pu se désaltérer à la buvette et reprendre des forces avec les crêpes de Sylvette et des gâteaux réalisés en partie par l'association des Amis de St-Angeau.

Au stade foot de St-Angeau, les joueurs du CSSA et leurs adversaires du FC St Cybardeaux ont posé, avant le coup de sifflet, torse nu, mains sur la poitrine et cheveux teints en rose, grâce à Laura Warden (salon de coiffure l'Hair) en hommage aux femmes atteintes d'un cancer du sein. Un stand de ravitaillement tenu par le Club de foot attendait les marcheurs du parcours des 12 km.

Un espace infos / ateliers était aménagé sous l'un des tivolis pour des échanges autour de la prévention et du soin, avec « Jeune et Rose » (atelier Pouet Pouet avec Lætitia Mallet), Fleur d'Isa (comment accompagner les personnes atteintes du cancer du sein), le docteur Timothé Avenel et Catherine Ferrant, infirmière ASA-LÉ, Emma Léonard, sage-femme, Mélanie Duredon, esthéticienne (l'Institut Val de Bien être) et Vincent Radiguet, ostéopathe. Cette journée a permis de collecter la somme d'un peu plus de 1100 euros qui sera partagée entre les 2 associations « Fleur d'Isa » et « Jeune et Rose ». Des actions menées par les 2 esthéticiennes de la commune (L.Institut et Val de bien être) ont permis d'augmenter les dons. 1700 € ont été récoltés en tout.



UN REPAS BIEN ANIMÉ

Après 2 années d'absence imposées par la pandémie de COVID-19, le repas des aînés a pu être à nouveau organisé le 12 novembre. L'équipe municipale a vraiment à cœur de perpétuer cette tradition en réunissant, au mois de novembre, les habitants de plus de 65 ans, pour un temps convivial autour d'un bon repas.

Le déjeuner préparé par Philippe Bédut, traiteur à Ste-Colombe et servi par les élus de la commune a fait l'unanimité auprès des 130 convives. Nouveauté cette année : nous avons fait appel à Jean-Guy pour l'animation musicale ponctuant le repas de chansons et de danses. Mme le maire a souhaité mettre à l'honneur les deux doyens de l'assemblée, Emilienne Gauthier et Régis Pouillat, en leur offrant quelques cadeaux gourmands.

Rendez-vous a été pris pour l'année prochaine.



ATELIER DÉCO DE NOËL



Jusqu'en 2020, la commune louait les décorations de Noël à des entreprises spécialisées pour un budget annuel d'environ 1700 €/an. Depuis 2021, le conseil municipal a décidé de décorer la commune avec les guirlandes lumineuses achetées petit à petit et complétées par les décorations réalisées par une équipe de bénévoles. Depuis septembre, une dizaine de personnes ont consacré huit week-end au bricolage, découpe, peinture... Un immense merci à ces supers lutins du Père Noël.

Suite au succès de l'année dernière, la boîte aux lettres du Père Noël a été de nouveau installée sur la place Robert Joubert.

LA CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Les cérémonies de commémoration ont eu lieu, vendredi 11 novembre, devant les différents monuments de la commune ainsi que celui de St-Ciers. À Ste-Colombe nous partageons la cérémonie avec les anciens combattants des Pins ; une cérémonie animée par le son du clairon. Nous terminons ces hommages à nos soldats morts au combat par le monument de St-Angeau. Nous y avons retrouvé des enfants et les élèves de l'école de St-Angeau avec leurs instituteurs. Les jeunes sapeurs-pompiers avaient rejoint leurs aînés. Militaires ou anciens militaires, porte-drapeaux et anciens combattants étaient réunis. Après la montée des couleurs, le dépôt de gerbes, les textes envoyés par la Préfecture ont été lus par Mme le maire et le président des anciens



combattants. S'en est suivie la lecture des soldats morts pour la France inscrits sur le monument avant de terminer la cérémonie par une minute de silence.

Nous avons pu nous réunir autour du verre de l'amitié pour clôturer cette matinée d'hommages.

ENFANCE - JEUNESSE

À la rentrée de septembre 2022, 125 enfants étaient réunis dans les écoles de St-Amant et St-Angeau. L'effectif en janvier 2023 sera de 130. Une nouvelle directrice, Mme Pau, est arrivée à l'école de St-Angeau, nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne intégration.

DEUX PROGRAMMES IMPORTANTS

PHARE: programme de lutte contre le harcèlement à l'école



Une étude démontre qu'1 élève sur 10 en est victime au cours de sa scolarité. C'est pourquoi, par la mise en place d'un plan de prévention et d'un protocole d'intervention, il vise à réduire de façon durable le harcèlement, favorisant ainsi la réussite des élèves par un climat plus serein. Chaque école doit donc élaborer le plan de prévention ainsi que le protocole d'intervention qui seront présentés et votés au prochain conseil d'école. Un paragraphe est de ce fait ajouté au règlement intérieur.

Dix heures d'enseignement annuel sera dispensé aux élèves. Le programme PHARE vise uniquement les classes du CP au CM2

Le dispositif 30 min d'activité physique quotidienne.

Depuis 50 ans, une baisse des capacités physiques des enfants a été constatée et seulement 10% des familles les emmènent dans la nature. La mise en place de ce dispositif a pour objectif de lutter contre la sédentarité et favoriser un comportement favorable à la santé. Elle concerne aussi bien le temps scolaire que péri-scolaire. Les enfants de l'école primaire de St-Amant-de-Bonnieure bénéficient déjà de 30 minutes quotidiennes d'activités physiques. Pendant le temps scolaire, ce dispositif doit être favorisé les jours où il n'y a pas d'EPS. Des projets sportifs (VTT), des partenariats avec le pays du Ruffécois (packs sportifs), des pauses actives (yoga) et un planning pour les jeux de cour (ballon, corde à sauter...) sont mis en œuvre. Il est aussi possible d'étendre ces activités physiques pendant la pause méridienne, la garderie et avec la participation des parents.



DES PROJETS PÉDAGOGIQUES POUR LES DEUX ÉCOLES

École de St-Amant-de-Bonnieure

- Ouverture à la culture pour l'école de St-Amant avec des sorties au spectacle
- La classe de G.S/C.P a un projet « photos » en vue de l'exposition.
- Les enfants de MS/GS et GS (de la classe de GS/CP) bénéficieront d'une animation « draisienne », en fin d'année scolaire, proposée par le comité départemental de cyclisme de la Charente.
- La classe de G.S / C.P va mettre en place tous les vendredis matins, à partir de janvier, le dispositif « faire classe dehors ». La classe ira en forêt, ou un autre cadre naturel près de l'école, pour découvrir et reconnecter les enfants avec la nature, mais aussi y faire du français, des mathématiques, des sciences, des arts visuels, etc ... Ce n'est donc pas une promenade hebdomadaire mais bien des moments d'apprentissage, une autre façon de faire la classe et de recentrer les élèves sur le réel et le monde qui les entoure.

École de St-Angeau

- Projet recyclage et anti-gaspillage avec CALITOM
- Projet Lecture : intervention de Bernard FRIOT
- Participation des élèves de la grande section au CM2 au prix des Incorruptibles : les élèves de la maternelle au lycée lisent une sélection d'ouvrages correspondant à leur niveau et votent chacun pour leur livre préféré. Les élèves se forment une opinion personnelle sur les titres en compétition et apprennent à argumenter leur choix. Ils ont toute l'année scolaire, d'octobre à mai, pour lire.

Pack éduc'gym

Les deux écoles bénéficieront du Pack éduc'gym, depuis 2008, du matériel est prêté aux écoles du Pays Ruffécois, ce projet est issu du plan « nutrition santé ».

Nos enfants pourront s'adonner à différentes activités : jeux d'opposition, tchouk-ball, athlétisme.

GESTION DES ARBRES DE LA COUR DE L'ÉCOLE DE ST-ANGEAU

Depuis plusieurs années, les deux tilleuls qui se trouvaient dans la cour d'école de Saint-Angeau montraient des signes de maladie (écorce qui tombe, trous dans les troncs, branches mortes...), ils devenaient menaçants. Nous craignons pour la sécurité des enfants. Nous avons donc décidé de faire intervenir l'entreprise Rivolet afin de les faire arracher et rogner les souches pour pouvoir replanter au même endroit.

Cette entreprise locale, bientôt installée à St-Amant-de-Bonnieure a planté, pendant les vacances d'automne, un tilleul et un érable plane. Cette intervention a coûté 1488€.

Il faudra attendre un peu avant que ceux-ci fassent de l'ombre mais, mais les enfants vont avoir bientôt accès au jardin qui jouxte l'école (dans le cadre de la vente de la maison rue des Saint-Amants - voir p.3) ils pourront bénéficier d'un bel espace ombragé.



TRAVAUX

LOCAUX COMMUNAUX COUR MARCHANDE

La commune est propriétaire d'un certain nombre de logements qu'elle loue, dont plusieurs situés cour Marchande. Ce patrimoine communal demande à être entretenu régulièrement.

Le logement n° 2, donnant rue de La Rochefoucauld (au-dessus du restaurant La Fourchette) était vacant depuis le mois d'août, ce qui a permis d'entreprendre des travaux de peinture. Après l'intervention des agents du service technique en septembre-octobre, le logement a pu être reloué fin octobre.

Le logement n°7, attenant au logement 2, a été transformé en bureaux pour être loué à la Plateforme Territoriale d'Appui (PTA). Les PTA organisent et mettent en œuvre des fonctions d'appui aux professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux pour la prise en charge des patients relevant de parcours de santé complexes, quel que soit leur âge, leur pathologie ou leur handicap. C'est avec l'appui d'une architecte que l'espace a pu être optimisé afin de permettre aux quatre secrétaires de la structure de travailler en duo.

Au rez-de chaussée, un bureau fermé a été créé dans une

pièce où seront disposés deux bureaux. La salle de réunion, équipée de panneaux phoniques pour une meilleure acoustique, sera prêtée à l'équipe des professionnels de la maison de santé pour leurs réunions mensuelles.

L'étage comprend une pièce avec deux bureaux et un coin repas.

Le montant des travaux s'élève à 62 514 € HT, nous pouvons saluer une grande réactivité des artisans qui ont transformé ce local en bureau en 3 mois.

Le loyer mensuel, fixé à de 700 € charges comprises, permettra de rembourser rapidement l'investissement.

Cabinet de la sage-femme

L'ancienne salle d'archive attenante au cabinet de la sage-femme a été transformée en salle d'attente. Une porte a été créée à l'emplacement de l'ancienne fenêtre et des travaux de peinture ont été réalisés par les agents techniques. Les travaux ont pris fin en novembre.



BUREAU + BUREAU FERMÉ



SALLE DE RÉUNION

CIMETIÈRES

Un jardin du souvenir à Ste-Colombe

Pour réaliser ce jardin du souvenir, nous avons choisi de récupérer de belles pierres qui ont été nettoyées et retaillées par l'entreprise Poirier (St-Amant-de-Boixe).

Les agents de la commune ont installé une stèle, un banc et quatre cavurnes. Ces cavurnes, creusées dans le sol et couvertes d'une dalle de pierre, sont conçues pour recevoir des urnes funéraires.

Ainsi les trois cimetières de la commune sont équipés pour recevoir les urnes soit dans des columbarium (St-Angeau et St-Amant) soit dans des cavurnes (Ste-Colombe).



Végétalisation des cimetières

L'opération de végétalisation des cimetières portée par le PETR du Pays Ruffécois a permis à Val-de-Bonnieure d'obtenir gratuitement des graines pour réensemencer en gazon les allées des cimetières de St-Angeau et de St-Amant-de-Bonnieure. Nous avons reçu des conseils quant à son entretien étant donné l'interdiction, depuis

juillet 2022, d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des cimetières.

La commune a cessé leur utilisation depuis 2016.



PLAN DE GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

Le recours aux pesticides et l'éradication de la nature spontanée ne sont plus compatibles avec les enjeux de préservation de l'environnement et en particulier avec la qualité de l'eau. La gestion différenciée consiste à adapter le mode d'entretien des espaces verts à leur fréquentation, leur usage et leur localisation. Les fréquences d'intervention, les moyens humains et matériels sont étudiés de près pour permettre une gestion la plus douce possible.

La mise en place d'un plan de gestion différenciée implique d'acquérir une bonne connaissance de l'ensemble du patrimoine à gérer. La démarche consiste à dresser un inventaire pour connaître les surfaces à entretenir et les caractéristiques de chaque site. Tout est ensuite cartographié pour localiser les différents espaces publics (surface, fréquence d'entretien et matériel nécessaire). Ce travail a été réalisé dans les trois communes historiques de St-Angeau, Ste-Colombe et St-Amant. Suite à cette étude, la commune recevra une subvention de 5 466€ (Fonds européens via le PETR du Ruffécois) pour l'achat d'un rotobroyeur adaptable sur le tracteur-tondeuse et d'une cellule Agria (sorte de motoculteur) comprenant un désherbeur de chemin et une brosse de désherbage.



ÉTUDE DE DIAGNOSTIC DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE ST-ANGEAU



Une étude du réseau d'assainissement collectif a été commandée par la Communauté de communes au bureau d'études IRH Conseil (Bordeaux), pour effectuer l'audit du fonctionnement de la station, l'analyse du fonctionnement hydraulique, le levé topographique et la quantification des eaux parasites (eaux pluviales) du réseau. Des inspections nocturnes et télévisées seront réalisées dans le bourg de la commune. Cette étude va permettre de définir des travaux de réhabilitation et/ou d'aménagement avec un coefficient de priorité. L'étude sera effectuée sur plusieurs périodes : janvier-avril et septembre-octobre, pour un rendu en novembre 2023.

ENTRETIEN DE LA VOIRIE

Pour bien gérer l'entretien de la voirie, la commune a recensé son linéaire en fonction de sa nature :

- 58 km de routes goudronnées (voirie communale),
- 32 km de chemins blancs (domanialité privée),
- 38 km de chemins enherbés (domanialité privée).

Chaque commune historique avait recensé son linéaire de voirie communale en 1982. Depuis, certains chemins ont été goudronnés sans être classés dans le domaine public, ce qui représente 10,8 km.

Il faut savoir que le Département octroie une subvention (FDAC = Fonds Départemental d'Aide aux Communes) pour l'entretien de voies communales. Il faut savoir que tous les travaux de voirie ne sont pas éligibles à ce fonds départemental.

Le taux de subvention aux communes, déterminé en fonction du potentiel fiscal par habitant, est applicable à la dépense subventionnable HT, plafonnée en fonction du coût d'entretien (fixé à 0,8309 €/m) et de la longueur de voirie (classée au 1^{er} janvier 2005 – fiches DGF 2006). Le linéaire de voirie de Val-de-Bonnieure pris en compte dans ce calcul était encore celui de 1982.

La longueur de la voirie communale rentre dans le calcul d'une partie des dotations que perçoit la commune.

Au terme de l'article L 2334-22 et L2334-22-1 du Code Général des Collectivités Territoriales : « *les fractions péréquation et cible de la dotation de solidarité rurale (DSR) sont réparties, pour 30 % de leur montant, proportionnellement à la longueur de la voirie classée dans le domaine public communal* ».

En clair, plus la longueur de voirie est importante, plus forte est la dotation touchée par la commune. Il est donc



primordial pour la commune d'actualiser régulièrement ces données auprès de la préfecture.

Dans son budget, la commune prévoit 35 000 € pour les travaux d'entretien de la voirie. Le budget n'est pas le même tous les ans : il est calculé en fonction des besoins et du FDAC.

Certaines portions nécessitent des interventions plus coûteuses que d'autres, en fonction de leur état et du type d'entretien à effectuer.

À la fin de chaque année, la commune réalise un état des lieux de la voirie pour établir le programme de travaux pour l'année suivante.

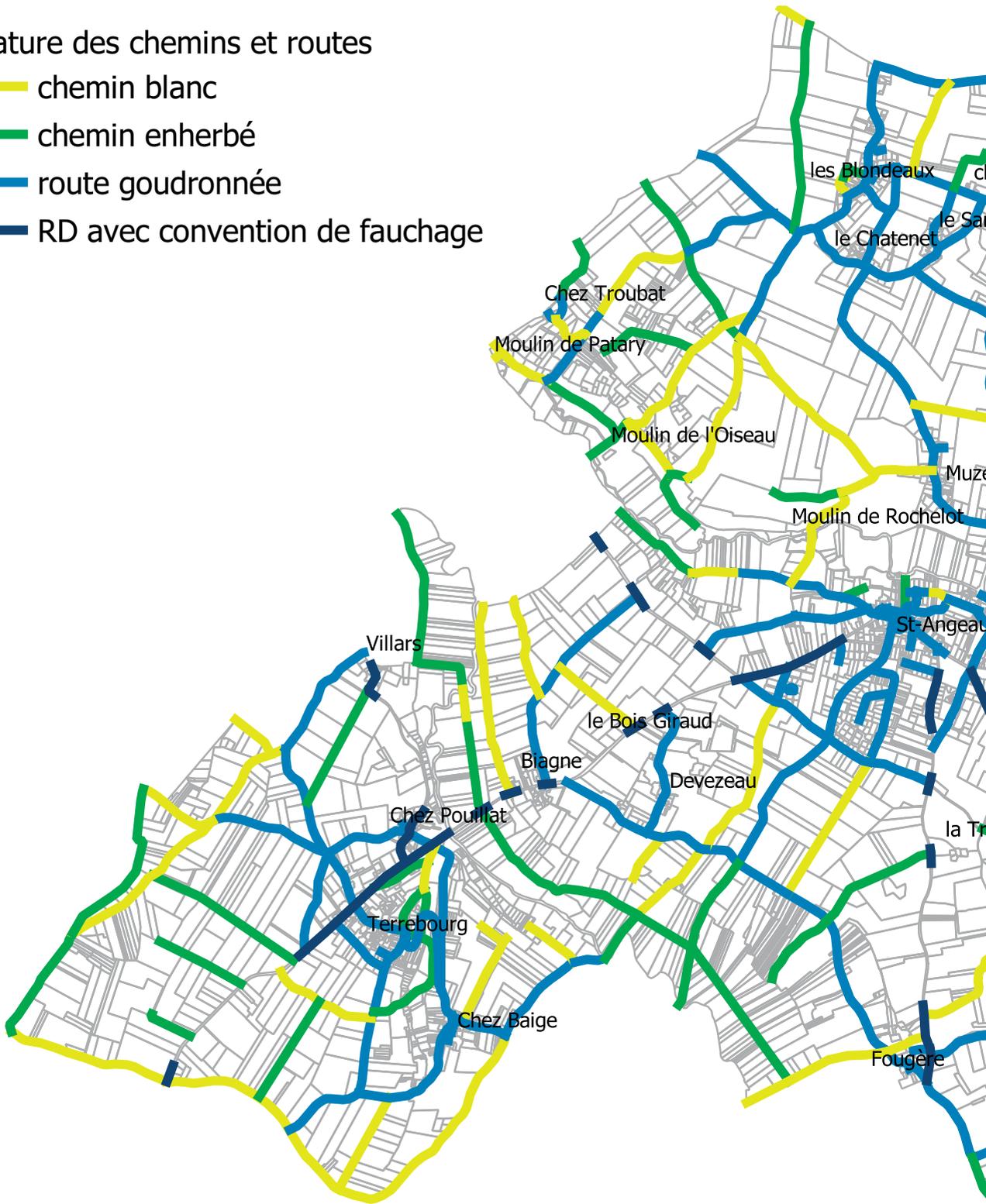
En 2022, les travaux de réfection se sont concentrés rue de Chez Changeur et rue des Renclos.

De plus, sur l'ensemble de la commune, 1200 mètres linéaires de voirie (dérasement latéral, reprofilage puis émulsion bicouche) ont été entretenus pour un montant de 33 870 €.

Chemins et routes de la co

Nature des chemins et routes

- chemin blanc
- chemin enherbé
- route goudronnée
- RD avec convention de fauchage



Commune de Val-de-Bonnieure



ENTRETIEN DES ESPACES VERTS



Cette année, nous avons fait intervenir au printemps, l'entreprise Devenne (St-Front), pour entretenir les bords des routes et chemins. Comme l'équipe technique n'était pas encore au complet (2 agents sur 4), cette solution a permis d'effectuer l'entretien en temps et en heure. Cette même entreprise a été missionnée début

décembre pour passer le lamier et tailler proprement les haies bordant différents chemins de la commune.

Au cours de l'année, l'entreprise Quintard (Val-de-Bonnieure) est venue en renfort de l'équipe pour l'entretien des espaces verts de certains villages, la tonte du stade de foot et la taille des haies du stade et du cimetière de St-Amant. Nous réitérerons en partie cette organisation dans les années à venir pour éviter le recrutement d'un autre agent à temps partiel.

CONSTRUCTION DE L'USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE DE ST-CIERS



KARST DE LA CHARENTE
Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable

Le SIAEP du KARST CHARENTE et le SIAEP NORD EST CHARENTE se sont engagés dans une démarche de sécurisation

de l'alimentation en eau potable à la suite de l'article 8 de l'arrêté préfectoral concernant la déclaration d'utilité publique du forage de SEIGELARDS « le SIAEP recherche puis met en place une sécurisation de l'alimentation en eau potable de ses abonnés ».

L'interconnexion permettra de sécuriser environ 25 000 habitants.

La future usine (627m² d'emprise au sol, 2 680 tonnes de béton) se situe à proximité du forage des Seigelards sur la commune de Saint-Ciers-sur-Bonnieure, forage qui a une capacité de 250 m³/h (pouvant aller jusqu'à 400m³/h) et qui correspondra aux besoins éventuels de sécurisation des 2 collectivités.

Les travaux ont débuté en septembre 2021 et la mise en service est prévue fin 2023.

Un groupement d'entreprises de la région Nouvelle Aquitaine, avec des sous-traitants locaux, a été choisi pour réaliser la construction de l'usine :

- Hydraulique Environnement Centre Atlantique : Maitre d'œuvre
- Hydro Europe Service : Conception/Equipements hydrauliques et électricité
- RIJOL JP : Génie Civil
- Atlantique Traitement et Hydraulique : Conception/ Equipements hydrauliques et électricité

À ce jour, toutes les canalisations d'interconnexion entre Seigelards-Aunac et Seigelards-Chasseneuil, qui représentent + de 22 km de réseau, ont été posées et sont prêtes à être raccordées à l'usine.



URBANISME / PATRIMOINE

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

Du 16/01/2023 au 16/02/2023 - Enquête publique unique relative à l'élaboration du PLUi et à l'adoption de 15 périmètres délimités des abords autour de 20 monuments historiques.

Vous pouvez faire des observations et avoir des informations sur ces dossiers en vous rendant aux dates & lieux de permanences de la commission d'enquête (ci-contre).

Les dossiers complets sont consultables sur www.coeurdecharente.fr et aux 4 lieux de permanence de la commission d'enquête, pendant toute la durée de l'enquête.

• Mairie de Mansle

Lundi 16/01/2023 • 9h-12h
Mercredi 01/02/2023 • 14h-17h
Jeudi 16/02/2023 • 14h-17h

• Mairie de St-Amant-de-Boixe

Jeudi 19/01/2023 • 14h-17h
Mardi 07/02/2023 • 9h-12h

• Mairie de Valence

Mardi 24/01/2023 • 9h-12h
Jeudi 09/02/2023 • 14h-17h

• Mairie d'Aigre

Vendredi 27/01/2023 • 9h-12h
Lundi 13/02/2023 • 14h-17h

ÉGLISE SAINT MICHEL DE ST-ANGEAU



La commune de Val-de-Bonnieu est dotée d'un riche patrimoine architectural avec quatre édifices protégés au titre des Monuments Historiques : trois églises romanes (Ste-Colombe, St-Angeau et St-Amant-de-Bonnieu) et un logis XV^e (St-Amant-de-Bonnieu).

Comme l'ensemble du patrimoine de la commune, la plus grande attention doit être portée à l'entretien et la préservation de ce patrimoine, véritable richesse pour le cadre de vie des habitants.

Il est donc prévu, dans les années à venir, d'effectuer des études diagnostic de ce patrimoine pour connaître précisément leur état sanitaire et prioriser les réparations et restaurations à programmer.

La toiture en lauze du chevet de l'église Saint Michel de St-Angeau comprend des lézardes induisant des fuites. Cette situation nous a conduit à commencer la programmation de l'étude diagnostic par ce monument.

Nous lançons en décembre une consultation auprès d'architectes du patrimoine pour faire le choix du prestataire du diagnostic de l'église de St-Angeau en janvier / février.

L'étude pour laquelle la commune va obtenir des subventions de la DRAC Nouvelle-Aquitaine et du département de la Charente aura probablement lieu dans le premier semestre 2023.

VIVRE ENSEMBLE / PRATIQUE

LA CHASSE ET LA SÉCURITÉ, QUELQUES CONSEILS.

Avec l'automne, revient la saison de la chasse, qui durera jusqu'à fin février. Certaines années, une régulation peut être organisée dès l'été et prolongée jusqu'à fin mars.

Ce loisir peut se pratiquer seul avec son chien pour chasser le petit gibier, ou en groupe pour chasser le gros gibier (chevreuil, cervidé, sanglier) ou réguler le renard, que l'on nomme chasse en battue.

Lorsqu'il y a une battue, elle est obligatoirement encadrée par un « directeur de battue » qui a suivi une formation spéciale. La zone où la battue se déroule doit être signalée par des panneaux, elle a lieu sur une partie seulement de la commune et peut se faire à tout moment de la semaine, en fonction de la présence des animaux.

Il est important de savoir que des règles de sécurité existent. Elles sont définies au sein du « Schéma départemental de gestion cynégétique », signé par le Préfet du département, ces règles s'imposent aux chasseurs. Le non respect de ces règles est réprimé par une amende de 135 € minimum et entraîne la responsabilité pénale du chasseur en cas d'incident ou d'accident.

La cohabitation entre usagers de la nature

Promeneurs, randonneurs, VTTistes, cavaliers et chasseurs parcourent les mêmes sentiers et chemins, et chacun doit respecter les règles propres à son activité.

Pour information, les chasseurs sont locataires des terrains sur lesquels ils pratiquent leur passion.

Tous les utilisateurs de la nature aspirent à exercer leur loisir dans des conditions de sécurité, de quiétude et de bonne cohabitation et ce, dans un environnement naturel préservé.

Si vous entendez des coups de fusil à proximité, des chiens de chasse aboyer, des grelots ou des clochettes, des trompes de chasse, vous êtes vraisemblablement à proximité d'un ou plusieurs chasseurs : faites le maximum pour vous faire voir et identifier. Si vous en avez la possibilité, essayez de modifier votre itinéraire pour vous éloigner.

Quand un chasseur rencontre un cueilleur de champignons, un randonneur, un cycliste, un cavalier etc., il doit



immédiatement ouvrir et décharger son arme, et tenir ses chiens.

Ce sont des gestes simples qui facilitent le dialogue, garantissent la sécurité et relèvent de la courtoisie. Le chasseur pourra en profiter pour informer son interlocuteur de l'action de chasse en cours. Chasse au petit gibier ou chasse collective ou battue. Généralement, les chasses en battue sont signalées par des panneaux visibles sur les voies de circulation ouvertes au public et plus généralement sur les différents accès. Tous les usagers doivent en tenir compte et adapter leur comportement en conséquence, dans le respect des droits et des devoirs de chacun.

En règle générale les chasseurs qui chassent le petit gibier s'éloignent lorsqu'ils voient d'autres personnes, le gibier n'aime pas se trouver dans les endroits trop fréquentés.

Pour les battues, la situation est différente, les chasseurs ne peuvent pas se déplacer facilement, pour des raisons évidentes de sécurité ils ne bougent que de façon concertée et en groupe. On voit ces groupes de chasseurs de loin avec leur veste orange.

Toutefois, si vous n'avez pas la possibilité de modifier votre itinéraire et de choisir un autre lieu de promenade, nous vous recommandons les consignes de prudence

suivantes :

- Faites-vous voir en vous mettant dans un endroit dégagé, ne vous cachez pas. Si possible porter des vêtements de couleurs vives.
- Faites-vous entendre en parlant, en sifflant éventuellement ou en actionnant votre sonnette (pour les vélos).
- Regroupez-vous (si vous êtes plusieurs) et déplacez-vous en restant le plus à découvert possible.
- Restez sur les chemins et sentiers et ne vous aventurez pas hors-sentiers. Les chasseurs s'attendent plus à rencontrer des randonneurs sur les sentiers qu'en dehors. Si vous avez un chien, tenez-le en laisse ou gardez-le au pied.
- Si vous êtes sous-bois ou dans une végétation touffue et haute, rejoignez une route ou un chemin, en parlant à haute voix pour ne pas laisser de doute sur votre présence.

- Faites connaître votre présence en vous signalant au premier chasseur rencontré sur la ligne de battue, tout en essayant de ne pas perturber la chasse. Il prévient les autres chasseurs. Pour en savoir plus sur le déroulement de la battue en cours, demandez-lui où se déroule la chasse ? S'il y a d'autres chasseurs. S'il y a des zones à éviter et des zones où vous pouvez aller tranquillement ? Combien de temps va durer la chasse ?
- Et finalement en fonction de ces renseignements, par mesure de prudence éloignez-vous progressivement de la battue en cours.

La société de chasse organise chaque année deux repas, l'un début mars, l'autre fin juillet. Ceux qui le souhaitent peuvent s'inscrire et venir déguster le gibier prélevé lors de ces battues.

LES ATELIERS DU LOGIS DE ST-AMANT

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, les ateliers de loisirs et d'apprentissage pour les adultes principalement ont démarré en septembre avec des cours de dentelle aux fuseaux, avec Christine Sponem, 2 samedis par mois, de 14h30 à 17h. Ces ateliers ont lieu au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie de St-Amant : une salle aussi pratique que lumineuse, donnant sur le beau logis de St-Amant.

Bientôt des cours d'informatique

Nous souhaitons commencer les cours d'informatique en 2023 et vous trouverez, dans ce bulletin, un questionnaire à remplir.

De l'art floral et bien d'autres ateliers

Gaëlle Cloarec, ancienne fleuriste de St-Angeau et présidente de l'association masques et secrets vénitiens du Val d'Angoumois mettra en place des ateliers d'art floral en 2023.

Le premier atelier aura lieu samedi 18 février de 14h à 18h.

Contact et inscriptions : 06 81 76 17 32

Merci de prendre le temps de remplir le questionnaire joint à ce bulletin ! C'est important pour nous et nous attendons avec impatience vos retours avec vos idées, vos envies et vos besoins pour organiser d'autres ateliers dans d'autres domaines (arts plastiques, cuisine, bricolage, langues, etc.)

Pour ne rien rater : tous les ateliers sont annoncés sur Panneapocket et sur www.valdebonnieure.fr



VIE ASSOCIATIVE

DEUX NOUVELLES ASSOCIATIONS À VAL-DE-BONNIEURE



LES LANCEURS DE LA BONNIEURE

Le club Les Lanceurs de la Bonnieure a vu le jour cet automne.

On y pratique **les jeux de lancer : fléchettes, palet et Cornhole.**

Jeu moins connu, le Cornhole est très ludique et consiste à lancer de petits sacs sur des planches en bois.

Les amateurs de pétanque trouvent leur bonheur dans cette pratique d'intérieur.

Toutes nos activités sont mixtes et se jouent à tous âges. L'association met à disposition le matériel nécessaire pour s'initier à ces différents jeux de précision.

Le club commence tout juste à se structurer et espère

pouvoir organiser sur la commune quelques manifestations à partir du printemps prochain, comme un tournoi ouvert à tous ou des petites démonstrations lors d'autres événements.

Quelques adhérents commencent même à s'intéresser à la compétition en participant à des tournois organisés par les autres clubs français.

N'hésitez pas à venir découvrir notre jeune association, la petite vingtaine d'adhérents présents tous les mercredis soirs à partir de 19 h, vous accueillerons avec plaisir et convivialité.

L'adhésion est de 20 € pour l'année .

Contact : Julien Rivolet 06 89 32 29 29

MASQUES ET SECRETS VÉNITIENS DU VAL D'ANGOUMOIS

Après 8 années en tant que carnalière masquée franco-italienne Gaëlle Cloarec a créé cette association dans le but d'offrir à la Charente un point de référence pour les carnavaliers masqués et les passionnés de Venise ainsi que tous ceux qui souhaitent le devenir. L'intérêt est double :

- En premier lieu la mise en place d'ateliers pour vous aider à la confection de votre propre costume vénitien dans la pure tradition par le choix des tissus, passementeries, accessoires
- Dans un second temps immerger la population dans un autre temps de l'histoire, traditions et coutumes vénitienes par divers événements locaux et régionaux.

L'association vise le partage, la convivialité, l'entraide, l'échange et surtout votre création ! Un transfert de savoir-faire et de connaissances où chacun peut contribuer et apporter sa touche créative par diverses techniques telles que la couture, la broderie, le dessin, la peinture, le soudage ... et bien plus encore... maquettistes, costumiers, plumassiers, modistes, perruquiers etc.

Pour plus de renseignements, la présidente vous accueillera le **vendredi 6 janvier 2023 à 20h30** au Logis de St-Amant-de-Bonnieure pour la présentation intégrale de l'association ainsi que l'enregistrement des adhésions pour la saison 2023 et l'exposition de ce costume vénitien millésime 2020.

Les cotisations / adhésions pour la saison 2023 sont ouvertes.

Contact/ info: masques.secrets.venitiens@gmail.com

Masques et Secrets Vénitiens



MISE À L'HONNEUR



Monsieur Guy PROUHET fait parti de la « classe 1956 », appelé à servir sous les drapeaux à compter du 1^{er} novembre 1956.

Il est affecté en Allemagne pour faire ses classes d'appel du contingent et après 4 mois, il est muté pour servir en Algérie comme radiophoniste.

Embarqué à Marseille et débarqué à Oran le 31 mars 1957, il est rapidement dirigé sur un « python » dans « l'atlas tellien » pour ses qualités de spécialiste.

Deux années sous les drapeaux en Algérie, Ses missions, ses souvenirs sont toujours douloureux pour lui pour en parler. Il avait de temps

en temps, la permission de partir en groupe à un centaines de kilomètres pour se baigner vers Oran.

Guy est titulaire :

- de la Croix du Combattant,
- de la Médaille coloniale,
- de la Commémoration avec agrafe Algérie
- du Titre de Reconnaissance de la Nation

Christian Ménard,
président de l'Amicale
des ACPG-CATM

(Association des Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc).

EN BREF

Le club du logis a intégré la salle du rez-de-chaussée de l'ancienne mairie de St-Amant car celle-ci est plus facile à chauffer et correspond mieux aux besoins des membres de l'association.

Le club de l'âge d'or va utiliser, à partir de janvier 2023, la salle des fêtes de Ste-Colombe.

Carnet d'adresses des associations de Val-de-Bonnieure

- **Amicale des ACPG-CATM** - Christian Ménard (président) - boone.m@live.fr
- **Amicale des Drôles et drôlesses** - Quiry Bousquet-Figeroux (présidente) - drolesetdrolesses.stangeau@gmail.com
- **Les amis de Jean-Hugues Malineau** - Fabrice Feuilloley - Françoise Naudin-Malineau fnaudin16@gmail.com
- **APE** - Cécile Clerfeuille (présidente) - 06 07 95 68 54 ape.saintangeau@gmail.com
- **Association d'Aide aux jeunes talents de Charente** - studiodesvieuxfours@wanadoo.fr
- **Les Archers et les Sarbatins du Val de Bonnieure** - Nathalie Moreau (présidente) - 06 50 96 84 68 asvb@gmail.com
- **Cagouilles dynamiques** - Virginie Piffeteau (présidente) - 06 72 44 08 59 piffeteau.virginie@orange.fr
- **Cercle de Yoga** - Camille Campagne (présidente) 06 74 95 42 29 champagne.camille@yahoo.fr
- **Club des Amis de St-Angeau** - Patricia Derox (présidente) - 05 45 20 78 14 Karen Giepel - 06 88 14 94 56 lesamis.st.angeau@hotmail.co.uk
- **Club de l'Âge d'Or** - Anthony Stopford (président) tonyhpsl43@gmail.com
- **Club du Logis** - Marie-Lys Jaubert (présidente) 06 81 64 66 77 maries.merle@wanadoo.fr
- **Comité des Fêtes de St-Angeau** - Bernard Thoraux (président) 06 07 53 66 59 bernard.thoraux@orange.fr marie-reine.delena@orange.fr
- **Comité Fêtes et Loisirs de St-Amant** - Sylvain Goyer (président) comitestamanbre@gmail.com
- **CSSA** - Mockaël Chabernaude (président) 06 85 71 18 55 clubsportifsaintangeau@gmail.com
- **Les lanceurs de la Bonnieure** - Julien Rivolet (président) 06 89 32 29 29
- **Magasin pour rien** - Alain Laurent 06 95 94 88 80 alaurent.aran@free.fr
- **Masques et secrets vénitiens du Val d'Angoumois** - Gaëlle Cloarec (présidente) masques.secrets.venitiens@gmail.com
- **Société de chasse St-Angeau / St-Amant** - Christian Clerfeuille 06 79 53 99 39
- **Société de chasse Ste-Colombe** - Franck Fauchereau 07 83 83 04 07 fauchereaufanck@gmail.com
- **Team B2L Racing** - Amandine Leveau (présidente) 06 62 15 63 21
- **Tennis Club** - Alain THILL (président) thillmat@wanadoo.fr



Repas côte de bœuf • 9 juillet
Comité des fêtes de St-Angeau
La Barraude • 110 pers.



Brocante • 28 août
Comité des fêtes de St-Angeau
La Barraude



Fête des tracteurs • 24 septembre
Les cagouilles dynamiques
+ de 60 tracteurs • 180 pers. repas



Fête des tracteurs • 24 septembre
Les cagouilles dynamiques



Cyclocross • 1^{er} novembre
Comité des fêtes de St-Angeau
La Barraude • + de 80 coureurs



Repas dansant • 5 novembre
CSSA
Salle socioculturelle • 90 pers.



Repas moules-frites • 10 sept.
Comité des fêtes de St-Amant
Logis de St-Amant • 80 pers.



Course de caisses à savon • 18 septembre
Comité des fêtes de St-Angeau
18 bolides • 1000 personnes



Repas choucroute • 22 octobre
Comité des fêtes de St-Angeau
Salle socioculturelle • 98 pers.



Course de caisses à savon • 18 septembre



Pièce de théâtre • 4 décembre
Comité des fêtes de St-Amant
Salle socioculturelle • 60 pers.



Vide-chambre • 26 novembre
APE
Salle socioculturelle

ADRESSES UTILES

MAIRIE

2 place Arsène Roudy, St-Angeau
16230 Val-de-Bonnieure
tél. 05 45 39 21 45 mairie@valdebonneure.fr
du lundi au jeudi : 9h-12h30
vendredi : 9h-12h30 et 14h-16h

BUREAU DE POSTE

52 rue des Saint-Amants, St-Angeau,
16230 Val-de-Bonnieure
Lundi, mercredi, jeudi et vendredi 8h30-11h30

ÉCOLES

École de St-Angeau

66 rue des Saint-Amants, St-Angeau,
16230 Val-de-Bonnieure tél. 09 60 09 98 61

École de St-Amant-de-B^{nre}

2 rue des Mosellans, St-Amant-de-B^{nre},
16230 Val-de-Bonnieure tél. 05 45 39 22 68

Garderie

tél. 07 72 43 23 87 / 06 88 37 94 16

MAISON DES SOLIDARITÉS

Joindre des assistantes sociales
7 Square Jean Bouillon, Mansle tél. 05 16 09 51 01

ASSISTANTES MATERNELLES

liste sur www.lacharente.fr

FRANCE SERVICES

Mairie de Mansle,
21 rue Henri Martin, 16230 Mansle tél. 05 45 20 72 08

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

10 route de Paris, 16560 Tourriers
tél. 05 45 20 68 46
Service assainissement : 05 45 20 51 42
Service urbanisme : 05 45 20 51 44
Service bât. et travaux : 05 45 20 51 40

SANTÉ

Maison de santé 05 45 20 57 85

- Standard téléphonique : du lundi au vendredi, 8h-19h30 / en dehors de ces horaires : faire le 15 si urgence
- Kinésithérapeutes : 05 45 20 57 88
- Infirmières : 05 45 20 57 86
- Infirmière Asalée : 06 71 92 12 07 / 05 45 20 57 85
- Sage-femme : 07 67 26 63 17

Pharmacie Dupré : 05 45 39 22 62

BUS LIGNE 3 ST-ANGEAU > ANGOULÊME

Consulter les horaires : 05 45 22 20 05
<https://thorin-vriet.com/fiches-horaires-bus-angouleme/>



AGENDA • janv. juillet 2023

Du 9 AU 15 JANVIER

- **Benne à papier** – APE
- Logis de St-Amant

JEUDI 5 JANVIER

- **Goûter galette des rois** - Club du Logis
- Logis de St-Amant

DIMANCHE 8 JANVIER

- **Vœux du maire** - Commune
- Salle socioculturelle

DIMANCHE 15 JANVIER

- **Loto des écoles** - APE
- Salle socioculturelle

JEUDI 2 FÉVRIER

- **Goûter crêpes** - Club du Logis
- Logis de St-Amant

SAMEDI 25 FÉVRIER

- **Carnaval** - APE
- Salle socioculturelle

JEUDI 2 MARS

- **Goûter beignets** - Club du Logis
- Logis de St-Amant

DIMANCHE 5 MARS

- **Repas chasse** - Société de chasse
- Salle socioculturelle

MARS

- **Tombola de Pâques** - APE
- Salle socioculturelle

SAMEDI 18 MARS

- **Soirée Saint Patrick** - CSSA
- Salle socioculturelle

JEUDI 13 AVRIL

- **Repas du printemps** - Club du Logis
- Logis de St-Amant

DIMANCHE 23 AVRIL

- **AG + repas** - Drôles et Drôlesses
- Salle socioculturelle

LUNDI 1^{ER} MAI

- **Brin d'aillet** - Comité des fêtes de St-Amant
- **& Troc graines** - Cagouilles dynamiques
- Logis de St-Amant

SAMEDI 6 / DIMANCHE 7 MAI

- **Floralie** - Cagouilles dynamiques
- Logis de St-Amant

DIMANCHE 14 MAI

- **Jeux inter famille** - APE
- Logis de St-Amant

JUIN

- **Course de vélo enfants** - Comité des fêtes de St-Angeau
- Bourg de St-Angeau

SAMEDI 24 JUIN

- **Marché d'été** - Comité des fêtes de St-Amant
- Logis de St-Amant

VENDREDI 30 JUIN

- **Kermesse de l'APE** -
- Logis de St-Amant

JEUDI 6 JUILLET

- **Repas d'été** - Club du Logis
- Logis de St-Amant

DIMANCHE 9 JUILLET

- **Repas champêtre** - Comité des fêtes de St-Angeau
- La Barraude

*Aurélie Lacroix, maire de Val-de-Bonnierre
et l'ensemble de l'équipe municipale
vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année
et vous présentent leurs*

*Meilleurs vœux
2023*



**Aurélie Lacroix, maire de Val-de-Bonnierre
& l'ensemble de l'équipe municipale**
ont le plaisir de vous inviter à un après-midi convivial
pour les vœux du maire, autour d'une galette des rois,

DIMANCHE 8 JANVIER 2023

à 15h, salle socioculturelle

Saint-Angeau, Val-de-Bonnierre

